



DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de BESANCON
Canton de BOUSSIÈRES

MAIRIE DE PUGEY

6 Rue de la Maltournée
25720 PUGEY
Tél. 03.81.57.27.94
Fax. 03.81.57.50.93

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 8 juin 2015**

Convocation du : 2 juin 2015

Ouverture de séance : 20 h 30

Clôture de séance : 23 h 15

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice : 14

Membres du Conseil municipal présents : 12

Etaient présents :

Mesdames : ALFONSI Sylvie-Anne, BLANCHARD Sandrine, CARREZ Sonia, MOISSON Céline

Messieurs : BASSAND Christophe, BOUSSON Gaëtan, BRAILLARD Nicolas, ESTANAVE Samuel, FAVORY Yannick, JOURDAN Michel, LAIDIÉ Frank, MOREL Sébastien.

Etaient absents excusés :

Madame MAILLARD Albane a donné procuration à CARREZ Sonia
Monsieur GOURLAY Daniel

Le compte-rendu du Conseil municipal du 11 Avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

Sonia CARREZ est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR Session ordinaire

- Délibération autorisation d'attribution de l'indemnité de conseil au percepteur de St Vit,
- Délibération autorisation de modifier le nombre d'heures du poste de l'Atsem,
- Délibération autorisation de signer l'avenant Familles Rurales,
- Délibération autorisation de signer la convention fourrière SPA
- Questions diverses

1/ Délibération autorisation d'attribution de l'indemnité de conseil au percepteur de St Vit,

Le conseil municipal

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les Collectivités Territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux Comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes et des Etablissements Publics Locaux,

Décide :

- de solliciter les concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil,
- et de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à M. HENRIOT Gildas pour cette année 2015.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent M le Maire à verser l'indemnité de conseil au percepteur au taux de 100 %. Vote à l'unanimité.

2/ Délibération autorisation de modifier le nombre d'heures du poste de l'Atsem,

Actuellement, l'horaire hebdomadaire de notre Atsem depuis le 1^{er} mars 2015 est de : 29h10 soit 29.18/35^{ème}

Notre agent effectue ½ heure de travail supplémentaire chaque mercredi scolaire.

La commune de Larnod a rémunéré cet agent jusqu'en janvier 2015. Et la commune de Pugey doit prendre en charge cette demi-heure à compter de février 2015.

Ne pouvant faire un arrêté rétroactif, un certificat administratif sera établi pour les heures concernant les mois de février, mars, avril et mai 2015.

L'arrêté débutera à compter du 1^{er} juin 2015, l'intéressée sera rémunérée dans la proportion de 29.57/35^{ème} sur la base de calcul fait par le centre de gestion du Doubs.

M le Maire demande, aux membres du conseil municipal, l'autorisation de modifier le nombre d'heures du poste d'Atsem : 29 h 34 heures hebdomadaire soit une rémunération de 29,57/35^{ème} à compter du 1er juin 2015.

Les membres du conseil municipal, après délibération, autorisent M le Maire à modifier le nombre d'heures du poste d'Atsem. Vote à l'unanimité.

3/ Délibération autorisation de signer l'avenant Familles Rurales,

M le Maire demande l'autorisation de signer l'avenant n°5 concernant la convention de prestation de service pour la gestion du relais familles assistantes maternelles et de payer l'appel de subvention de fonctionnement du relais (559 €)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent M le Maire à signer l'avenant n°5 et à verser la subvention. Vote à l'unanimité.

4/ Délibération autorisation de signer la convention fourrière SPA

M le Maire demande l'autorisation de signer le renouvellement de la convention SPA pour l'année 2015.

0.35 € par an et par habitant (sur la base du dernier recensement au 1^{er} janvier 2015 soit 798 habitants)

Durée de la convention : 1 an

5/ Questions diverses :

Contrat d'entretien de la chaudière du bâtiment de la Mairie et bibliothèque :

Le coût annuel pour l'entretien est de 146.16 €. Ce contrat passé avec la société Besançon Technic Gaz sera renouvelé à compter du 1^{er} juillet 2015.

Affaires scolaires / RPI :

Sylvie-Anne ALFONSI fait un point complet sur la situation actuelle concernant les affaires scolaires au sein du RPI de Pugey et Larnod. La commission affaires scolaires continue de travailler activement sur ce dossier. Une réunion est prévue prochainement avec la mairie de Larnod.

Bâtiment AUREA :

L'étude de l'achat éventuel du bâtiment est en toujours en cours.

Urbanisme :

Pour information :

M le Maire donne lecture au conseil municipal d'un jugement du TGI de Besançon, « le 11 juillet 2013, la mairie de Pugey a mis en demeure un administré d'avoir à réaliser un mur de soutènement, cette obligation a été ordonnée judiciairement par le juge des référés et sous astreinte. Les délais n'ont pas été respectés, mais le TGI constate que l'administré s'est comporté de façon à faire exécuter l'injonction, qui lui a été délivré et qu'il y est parvenu dans un délai relativement raisonnable. »

Cérémonie de la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 :

Elle aura lieu le jeudi 18 juin 2015 à 18 h.

Recensement :

Madame ALFONSI Sylvie-Anne sera la coordinatrice du recensement 2015.

La ronde de l'espoir :

Cette manifestation a lieu le dimanche 6 septembre. Une collation et des boissons seront prévues pour les participants dans le village.

Urbanisme :

Tous les habitants équipés d'un système d'assainissement non collectif ont pris rendez vous pour les visites organisées par le SPANC. Les études de chaque installation ont été transmises à la mairie. Les membres de la commission doivent se rencontrer afin de programmer un entretien individuel

Litige entre propriétaire et locataire :

La commission départementale de l'habitat dégradé a saisi le maire pour un litige entre locataire et propriétaire concernant un « habitat indécent ». Après avoir reçu les deux parties, M le Maire doit se rendre avec les services de la commission habitat dégradé, pour visiter à nouveau le logement et pour évoquer avec les parties la mise en demeure du 19 mars 2015.

Réunion publique avec les retraités et les jeunes :

Nicolas BRAILLARD nous informe que cette réunion a connu un bon succès auprès des aînés : 15 personnes. Seulement 3 jeunes étaient présents.

Eclairage public :

Un devis de l'entreprise Blanche a été étudié. Les membres de la commission ont lancé une nouvelle consultation.

Affouage :

Nicolas BRAILLARD souhaite que les membres de cette commission se réunissent prochainement.

Fort de Pugey :

Christophe BASSAND demande l'autorisation d'accueillir les scouts de France les 20 et 21 juin 2015 au fort de Pugey. Les scouts de France ont également demandé l'autorisation de faire une messe le dimanche dans l'église du village. Les membres du conseil donnent leurs accords.

Le terrain près du fort a besoin d'être entretenu. Christophe BASSAND demande l'intervention d'une entreprise pour « broyer » ce terrain. Le coût est approximativement de 400 euros. Les membres du conseil donnent leurs accords.

Halle du marché :

Le projet se poursuit.

Le syndicat des Grands Prés se réunira prochainement pour élaborer le plan de financement de la halle du marché.

Site internet du village :

Yannick FAVORY informe le conseil municipal que le site internet est opérationnel. Il reste quelques modifications à apporter.

Travaux centre village :

Michel JOURDAN indique que la réception des travaux a été faite mais que des réserves ont été posées car il y a quelques travaux à terminer : plantations d'arbres, panneaux à installer, étanchéité des regards...

Financièrement les montants du marché ont été respectés.

L'inauguration du centre village aura certainement lieu en septembre 2015.

Opération cartes jeunes :

L'opération cartes jeune proposée par le CCAS a connu un vif succès. Sandrine BLANCHARD indique que la carte jeune a été proposée à 5 euros au lieu de 7 euros aux jeunes du village. 82 cartes jeunes ont été pré commandé.

Echange de terrains :

Afin de régulariser l'emprise du chemin de la Cure, un échange et une cession de terrains sont envisagés. Le service des domaines vont être sollicité.

La séance est levée à 23 h 15

La secrétaire
CARREZ Sonia

Le Maire,
LAIDIÉ Frank

ALFONSI Sylvie-Anne

BLANCHARD Sandrine

MOREL Sébastien

MOISSON Céline

BRAILLARD Nicolas

FAVORY Yannick

ESTANAVE Samuel

JOURDAN Michel

BOUSSON Gaëtan

BASSAND Christophe